

Décision Générale colonial

Décision n° 1001 16 septembre 1949.

n° 1001 16

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 septembre 1947
Numéro JO n° 9 du 30/09/1949	Date du numéro 30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Farah Issn, interprète auxiliaire au gouvernement, 18 échelon, est, affecté au service du Trésor, en remplacement numérique de Mohnmoda Abdallah, planton 4° échelon. Mohamoda Abdallah, planton 4° échelon, en service au Trésor, est affecté au gouvernement, en remplacement numérique de Farah Issa, interprète. La présente décision aura effet pour compter du jour de sa parution